



Le 23 septembre 2025

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun. Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans **45 établissements, services et dispositifs.**

Nous recrutons un :

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (H/F)

CDI à temps complet

Missions :

Sous la responsabilité de la direction des **Foyers GRAVIR** situés sur la commune de Garlin (64) et de Diusse (64), établissements accueillant des adultes présentant un trouble du déficit intellectuel (TDI) et troubles associés, vous avez pour mission de :

- Accompagner les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne ;
- Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie ;
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au maintien de l'autonomie ;
- Favoriser l'insertion sociale et la vie citoyenne d'adultes en situation de handicap ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets personnalisés au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- Diplôme d'état AES ou AMP exigé ;
- Débutant(e) accepté(e) ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de réflexion ;
- Capacité à travailler en équipe et en réseau ;
- Esprit créatif et sens de l'organisation de projet ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Horaires d'internat ;
- 1 week-end sur 3 travaillé et certains jours fériés.

Prise de fonction : 5 janvier 2026

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Aide-médico psychologique en internat – Coefficient de base 413 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 039.80 € (prime comprise) auquel s'ajoutent :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;
- Indemnité de travail du dimanche et des jours fériés au réel effectué.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail à Monsieur Pierre LABARTHE, directeur de l'établissement à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2025-105).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

